

## GENTICEL

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.544.023,50 euros  
Siège social : 516, rue Pierre et Marie Curie – Prologue Biotech – 31670 Labège  
439 489 022 RCS Toulouse

### EXPOSE SOMMAIRE DE L'ACTIVITE

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

#### ***1.1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE***

L'année 2014 a été marquée en termes de financement par l'entrée en bourse de la Société le 4 avril 2014 sur les marchés réglementés d'Euronext à Paris (compartiment C) et à Bruxelles, dans le cadre d'une Offre à Prix Ouvert auprès du public en France et en Belgique et d'un Placement Global principalement auprès d'investisseurs institutionnels en France, en Belgique et dans certains pays Européens et à l'exception explicite de certains pays, notamment des États-Unis.

Le placement a rencontré un vif succès auprès des investisseurs institutionnels français, belges et internationaux, ainsi qu'auprès des investisseurs particuliers français et belges.

Au regard de la forte demande constatée, soit 55 M€ (offre sursouscrite 1,8 fois), le Directoire réuni le 3 avril 2014, avec l'accord du Conseil de Surveillance de la Société réuni le même jour, a décidé d'étendre le montant de l'offre initiale de 30 M€ à 34,5 M€. Au total, le nombre de titres émis le 8 avril 2014, après le règlement-livraison des actions, s'établit à 4 367 088 actions ordinaires permettant la réalisation d'une augmentation de capital de 34,5 M€ (prime d'émission incluse).

Le 2 mai 2014, Oddo, agissant pour le compte des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, a informé la Société que l'option de surallocation qui leur a été consentie par la Société, a été exercée partiellement à hauteur de 0,2 M€ supplémentaires correspondant à l'émission de 21 604 actions nouvelles supplémentaires.

En conséquence, la Société a levé un montant total lors de son introduction en bourse de 34,7 M€, correspondant à l'émission de 4 388 692 actions nouvelles, soit environ 29 % du capital de la Société à cette date.

Les frais liés à cette opération se sont élevés à 3 216 K€ dont :

- 215 K€ ont été imputés en charges en 2014 ;
- 3 001 K€ ont été imputés sur la prime d'émission (sur ces 3 001 K€, 2 944 K€ ont été imputés sur 1er semestre de l'année 2014 comme indiqué dans le tableau des variations des capitaux propres et 57 K€ sur le premier semestre 2013).

Par ailleurs, la Société rappelle que :

- Aux termes d'une délibération du directoire en date du 24 Janvier 2014, il a été apporté la somme de 104 687,60 € au capital social de la Société correspondant à l'exercice de 1 046 876 Bons de souscription d'actions autorisés et émis lors de l'assemblée générale du 22

Avril 2013 donnant droit à 1 046 876 actions pour un montant total, prime d'émission comprise de 4 187 504 € ;

- le directoire, lors de sa séance du 7 mars 2014, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie aux termes de la dixième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 7 mars 2014, a décidé l'émission de 612 907 obligations convertibles (« OC ») représentant un emprunt total de 2 451 628 €. Conformément aux termes de ces obligations convertibles, l'ensemble de ces obligations ont été automatiquement convertis en 310 328 actions d'une valeur prime d'émission incluse de 7,90 € par action.

A l'issue de l'ensemble de ces opérations, le capital social de la société est de 1 544 023,50 €. Il est divisé en 15 440 235 actions, ayant une valeur nominale de 0,10 € par action chacune, toutes souscrites et intégralement libérées.

En termes opérationnels, la Société a franchi au cours du 1er semestre 2014 une étape majeure dans le développement de ses produits avec le lancement d'un essai clinique de phase 2 pour ProCervix, son premier candidat vaccin thérapeutique. ProCervix s'adresse aux femmes déjà infectées par les types HPV 16 et/ou 18 avant l'apparition de lésions de haut grade ou de lésions cancéreuses. C'est le premier vaccin thérapeutique répondant au besoin médical de cette population à haut risque, les vaccins HPV préventifs n'étant efficaces que pour les femmes qui ne sont pas encore infectées.

L'essai de Phase 2 multicentrique a pour objet d'évaluer l'efficacité de ProCervix en matière de clairance virale. Le protocole avait préalablement reçu un avis scientifique favorable de l'Agence Européenne du Médicament (EMA). Les 39 sites d'investigation, répartis dans 7 pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Pays-Bas et Royaume-Uni), participent activement à cet essai clinique.

La première patiente a été traitée le 30 janvier 2014 et 8 mois plus tard, soit le 10 novembre 2014, le recrutement des 239 patientes pour cet essai de Phase 2 était achevé, en avance sur les prévisions. Par ailleurs, le Comité de Surveillance et de Suivi de l'essai (DSMB), qui réunit un groupe d'experts indépendants qui revoit tous les six mois les données de tolérance issues de l'étude, a recommandé, lors de ses réunions du 1er juillet 2014 et du 22 janvier 2015, la poursuite de l'essai sans changement.

Genticel développe un deuxième candidat vaccin thérapeutique, Multivalent HPV, qui cible 6 types de virus HPV parmi les plus importants, dont HPV 16 & 18, pouvant aboutir au développement d'un cancer du col de l'utérus. Les premiers résultats précliniques obtenus en 2014 sont très encourageants. Genticel est parvenu à fournir la preuve de concept pharmacologique démontrant que la technologie Vaxiclase permet une délivrance simultanée de plusieurs antigènes de différents types de HPV oncogènes.

De plus, durant l'année, Genticel s'est vu délivrer 5 nouveaux brevets qui renforcent le portefeuille de propriété intellectuelle des produits de la société. Ces brevets incluent notamment des revendications qui protègent ProCervix, candidat vaccin thérapeutique de Genticel, ainsi que des revendications concernant le produit en développement Multivalent HPV de Genticel.

Grâce à ces nouveaux brevets, Genticel ajoute de nouvelles strates au portefeuille de propriété intellectuelle qui protège ProCervix dans plusieurs marchés clés, émergents ou matures : les Etats-Unis, l'Europe, le Japon, la Corée du Sud et l'Inde.

Enfin, en novembre 2014, la société a remporté le Prix Régional « Biotech d'Avenir 2014 » du Deloitte Technology Fast 50, le palmarès de référence pour les entreprises technologiques en France. Le jury régional du Technology Fast 50 a choisi de récompenser Genticel pour son excellente performance lors de l'augmentation de capital réalisée en 2013 et qui a précédé l'introduction en bourse de la société en avril 2014 ; de fait, Genticel a réalisé en 2013 une levée de fonds de 18,2 M€, l'une des plus importantes dans les sciences de la vie en Europe cette année-là (hors sociétés cotées).

Pour mener le développement clinique de son pipeline, et en particulier l'essai de Phase 2 de ProCervix, Genticel a renforcé son équipe de direction avec le recrutement le 3 mars 2014 du Dr

Sophie Olivier au poste de Directeur Médical. Son expertise de plus de 20 années dans les domaines de la gynécologie obstétrique (Marseille), des programmes cliniques en santé des femmes, de vaccins (Wyeth, France et USA) et des affaires réglementaires (Agence Européenne du Médicament – EMA au Royaume-Uni), sont de précieux atouts pour la société. La vaste expérience de Sophie Olivier dans ces différents domaines correspond parfaitement aux programmes de développement clinique de Genticel en cours notamment en Europe et aux Etats-Unis.

Le 11 septembre 2014, Genticel a également nommé Mme Mary Tanner en qualité de nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance et Présidente du Comité d'Audit. Mary Tanner remplace Amundi Private Equity Fund, démissionnaire du Conseil.

Mary Tanner compte plus de 25 ans d'expérience au sein des industries de la santé. Elle a développé une forte expertise dans le secteur pharmaceutique, les biotechnologies, le diagnostic, les dispositifs médicaux et les services de soins. Sa grande expérience nous sera utile auprès des investisseurs et des industriels américains et dans le cadre de la préparation du premier essai clinique de ProCervix aux Etats-Unis. Par ailleurs, notre Comité d'Audit, dont elle a accepté la présidence, bénéficiera de son expertise financière et de ses connaissances en matière de contrôle interne et de reporting.

--oo00oo--